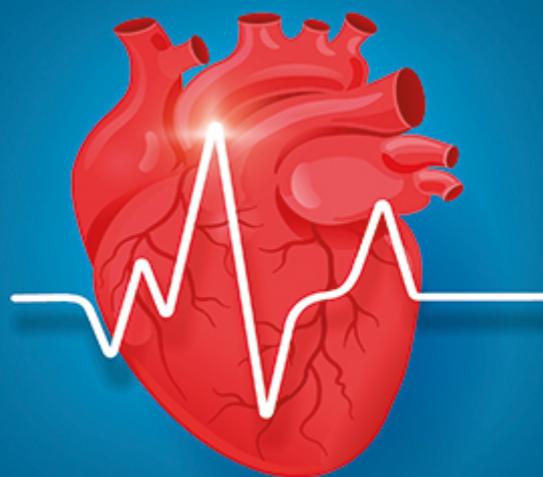


UVSQ

université PARIS-SA

**TAXE D'APPRENTISSAGE - UFR SIMONE
VEIL -SANTÉ**

AIDEZ-NOUS
À PRENDRE
SOIN DE VOUS



Cette année, vous allez flécher votre part de TA, donnez du sens à cet impôt :

Fléchez notre UFR * Code UAI 0783601R *****

Depuis l'an dernier, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont changé :

L'UFR Simone Veil-Santé de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) est toujours habilitée à percevoir le « **Solde de la taxe d'apprentissage** », mais n'est plus destinataire des versements puisque l'entreprise est libérée de ses obligations légales par le prélèvement direct des URSSAF. Vous pouvez néanmoins réitérer votre soutien à l'UFR Simone Veil-Santé et à ses formations en fléchant votre contribution sur la plateforme SOLTéA mise en place par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Votre soutien est essentiel pour permettre de maintenir l'excellence pédagogique de notre UFR.

Comment affecter votre solde de la taxe d'apprentissage à l'UFR Simone Veil-Santé ?

1. Versez votre solde à l'URSSAF
Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage

2. Fléchez l'UFR Simone Veil - Santé via la plateforme SOLTéA
Création de votre accès à SOLTéA via Net-Entreprises
Désignez l'UFR Simone Veil santé , une de ses structures ou formations éligibles au solde de la taxe d'apprentissage
3. Suivez l'état de vos versements directement sur votre espace sécurisé SOLTéA

Merci de votre soutien !

N'hésitez pas à nous contacter : taxe-apprentissage.svs@uvsq.fr



Télécharger notre plaquette TA

NOUS CHOISIR POUR

<p>+ Partager notre rayonnement</p> <hr/>	<p><i>Au sein de la Communauté d'agglomération SQY & à l'international - Université Cornell (Etat de New York) - Fondation du Maroc</i></p>
<p>+ Développer une offre de formation qualitative & pérenne</p> <hr/>	<p><i>Etre à la pointe et garantir l'excellence de nos étudiants</i></p>
<p>+ Participer à l'effort de formation des métiers en tension en santé</p> <hr/>	<p><i>L'UFR s'investit pour répondre au besoin de soignants pour les années à venir</i></p>
<p>+ Créer des liens précoces avec notre vivier de futurs professionnels</p> <hr/>	<p><i>Les étudiants, toujours plus nombreux, sont vos partenaires de demain</i></p>
<p>+ S'afficher comme acteurs vertueux des grandes causes de santé publique</p> <hr/>	<p><i>futur Campus de Santé Numérique, Symposium Sport Santé, Programme One Health & Santé globale, Violences sexistes et sexuelles</i></p>
<p>+ Prendre part à des évènements d'envergure & porteurs de valeurs fortes</p>	<p><i>L'UFR sera leader dans le développement d'initiatives pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 dans les Yvelines</i></p>

L'UFR, c'est :

	7500 étudiants
	8 hôpitaux partenaires 17 instituts de formation
	1 ^{er} au 3 ^{ème} cycle Etudes de Médecine Formation continue tout au long de la vie Formations Paramédicales : infirmier, kinésithérapeute, psychomotricien, manipulateur en radiologie, pédicure-podologue, ergothérapeute Pôles de formation sages-femmes & infirmiers anesthésistes

En savoir +

VOTRE SOUTIEN POUR FINANCER

- » Des mannequins de **simulation haute fidélité**
- » Des scénarios de **Réalité Virtuel**
- » Des équipements informatiques **dernière génération**
- » Du matériel de soin pour les **ECOS** (évaluation par mise en situation)
- » Des conférences d'**experts & audits** pédagogiques
- » Nos **cérémonies** de remise de diplômes...



LE MOT DU DOYEN

« Nous devons à nos 7 500 étudiants, la meilleure des formations dans les meilleures conditions, car se sont les professionnels de santé de demain. Nous poursuivrons les grands chantiers : le Campus de Santé Numérique, l'Institut du sport connecté ; notre développement à l'international avec la signature récente d'un partenariat avec la faculté de médecine de Weill-Cornell de l'Etat de New-York. Rappelons que l'UFR Simone Veil - Santé se place aujourd'hui parmi les meilleures facultés de Santé et elle entretient des liens étroits avec les instituts de formations paramédicales - infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes... - et les structures hospitalières du territoire qui accueillent nos étudiantes et étudiants contribuant ainsi à les former dans un environnement d'excellence. **Professeur Loïc Josseran**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact : taxe-apprentissage.svs@uvsq.fr